

par les bombardements de 1940 et classé en secteur sauvegardé depuis les années 1960.

Indre-et-Loire

Tours. Sauvetage urgent d'une maison canoniale 12, rue Descartes ; les apports de l'archéologie du bâti.

Cette maison s'inscrit au cœur de l'ancien bourg canonial de Châteauneuf, qui s'est développé au cours du Moyen Âge autour de la basilique Saint-Martin (fig. 1). Elle s'élève immédiatement au sud de la nouvelle collégiale, le long de la rue Descartes, percée au XIX^e siècle selon un axe nord-sud. Mitoyenne des deux côtés (n° 10 et 12^{bis}), elle est située dans un quartier historique au bâti dense, épargné

Les circonstances de l'intervention

Confiée au Cabinet Arcade par le Service Régional de l'Archéologie Centre-Val de Loire, une opération d'archéologie du bâti a été menée *in extremis* dans le cadre de la réhabilitation de l'immeuble par une société de marchands de biens¹. En effet, en raison d'un manque de vigilance des différents Services de l'État, aucune étude préalable n'avait été prescrite avant la délivrance d'une autorisation de travaux, malgré l'intérêt manifeste et reconnu de la maison². Le passage inopiné de Frédéric Épaud³ en novembre 2014, intrigué par la mise au jour de la charpente, a permis d'alerter sur les menaces qui pesaient sur cette structure médiévale, vouée à la destruction. Après d'âpres négociations,



Fig. 1 - Tours, plan d'une partie du Bourg de Châteauneuf sur fond cadastral de 1836 – Cabinet Arcade (F. Tournadre et J. Noblet).



Fig. 2 - Tours, maison, 12, rue Descartes, façade ouest sur rue (UM 1) après ravalement

une partie de la charpente a pu être sauvée et une équipe de deux archéologues a été tolérée sur le chantier, sans pour autant interrompre les effets dévastateurs. Partant, les phases de terrain ont été menées en co-activité permanente entre décembre 2014 et avril 2015, selon un calendrier d'intervention soumis au bon vouloir du maître d'ouvrage. En dépit de ces conditions, un maximum de données a été relevé et enregistré, dans la limite des dégagements autorisés.

Les résultats de l'opération

Bâtie rive sur rue, la maison est desservie par un porche reliant la rue à une cour intérieure ⁴ (fig. 2). Cette dernière est bordée à l'ouest par le logis lui-même (UM 1 à 4), au sud par un bâtiment en appentis en pan de bois (détruit en 2014) appuyé contre le mur du 12^{bis} (UM 5), à l'est par un haut mur appartenant à l'immeuble voisin (UM 6) et au nord par l'unité d'habitation du n° 10. Le logis est couvert d'une toiture d'ardoise à deux pentes limitées par des pignons. Il se développe sur un sous-sol voûté, deux niveaux planchés et un comble sous

charpente. Il est accessible depuis le rez-de-chaussée par une unique porte percée dans le mur pignon nord. La distribution verticale est assurée par un escalier en bois qui dessert l'étage et le comble. Un second escalier en pierre, accessible depuis le porche et aménagé sous le mur pignon nord, permet d'atteindre la cave. Privés de leurs anciennes cloisons en pan de bois lors des travaux de 2014, les niveaux supérieurs forment désormais des volumes uniques ⁵ et sont couverts, à l'exception du comble, d'un plafond à solives reposant sur deux poutres maîtresses transversales.

L'état initial. Le dégagement des boiseries anciennes à l'intérieur et le piquetage partiel des élévations à l'extérieur ont permis de distinguer certaines dispositions d'origine et leurs modifications successives. Dans son état premier, la maison présentait des murs à double parement en moyen appareil de tuffeau régulièrement assisé, dont les faces attestent l'emploi d'un marteau taillant à layage fin. Elle s'articulait en deux niveaux séparés par un plancher : un rez-de-chaussée excavé et une salle haute sous charpente ⁶. Du niveau bas, à vocation domestique, quatre étroites baies en plein cintre à fort ébrasement (deux

côté rue et deux au nord) dispensant un éclairage tombant, ont été mises en évidence. Le niveau supérieur, à usage résidentiel, possédait deux grandes fenêtres géminées en plein cintre ouvrant côté rue, identiques à celles du 12^{bis} ⁷. Cet étage privilégié ne conserve aucun élément de confort lié à l'habitat, tel que placard, évier ou cheminée. Les remaniements successifs ont également gommé toute trace des dispositions intérieures. L'accès s'effectuait par une unique porte en plein cintre découverte lors de l'opération au centre du mur gouttereau oriental, sur la cour (fig. 3). Elle était desservie par un escalier extérieur en bois appuyé le long du mur, probablement associé à une galerie en appentis, dont témoigne encore une rangée de réserves au sommet de l'élévation. Quant à l'entrée du rez-de-chaussée, son emplacement précis demeure indéterminé en raison de fortes reprises de parements ; d'après nos observations, il ne pouvait se situer, lui aussi, que côté cour. La configuration du parcellaire reste cependant mal connue pour cette époque. Le tracé de l'enceinte du *castrum sancti Martini* ⁸ est en revanche avéré en limite du mur pignon sud et dans son prolongement oriental, dont l'élévation actuelle (UM 5), qui présente un grand arc en plein cintre, constitue un possible rehaussement lié à une maison tour ⁹ (fig. 4). La typologie des ouvertures et le module de moyen appareil de pierre de taille inclinent à dater la première phase du bâtiment du dernier tiers du XII^e siècle.

Les campagnes du XIII^e siècle. Lors d'une deuxième campagne, il semblerait que l'ancien niveau excavé ait été décaissé afin de créer un espace souterrain voûté d'ogives quadripartites reposant sur un pilier central et sur des culots engagés (fig. 5). La faible hauteur du support central, au fût très trapu (62 cm) couronné d'un chapiteau à peine épannelé, suggère toutefois un creusement limité. En effet, un sondage d'une emprise de 125 x 150 cm, localisé au droit du pilier central, a permis d'en dégager la base moulurée reposant sur un massif de fondation. Un nouveau parement participant de cette mise en œuvre est venu corriger le biais de l'ancien rempart au sud. Cette cave

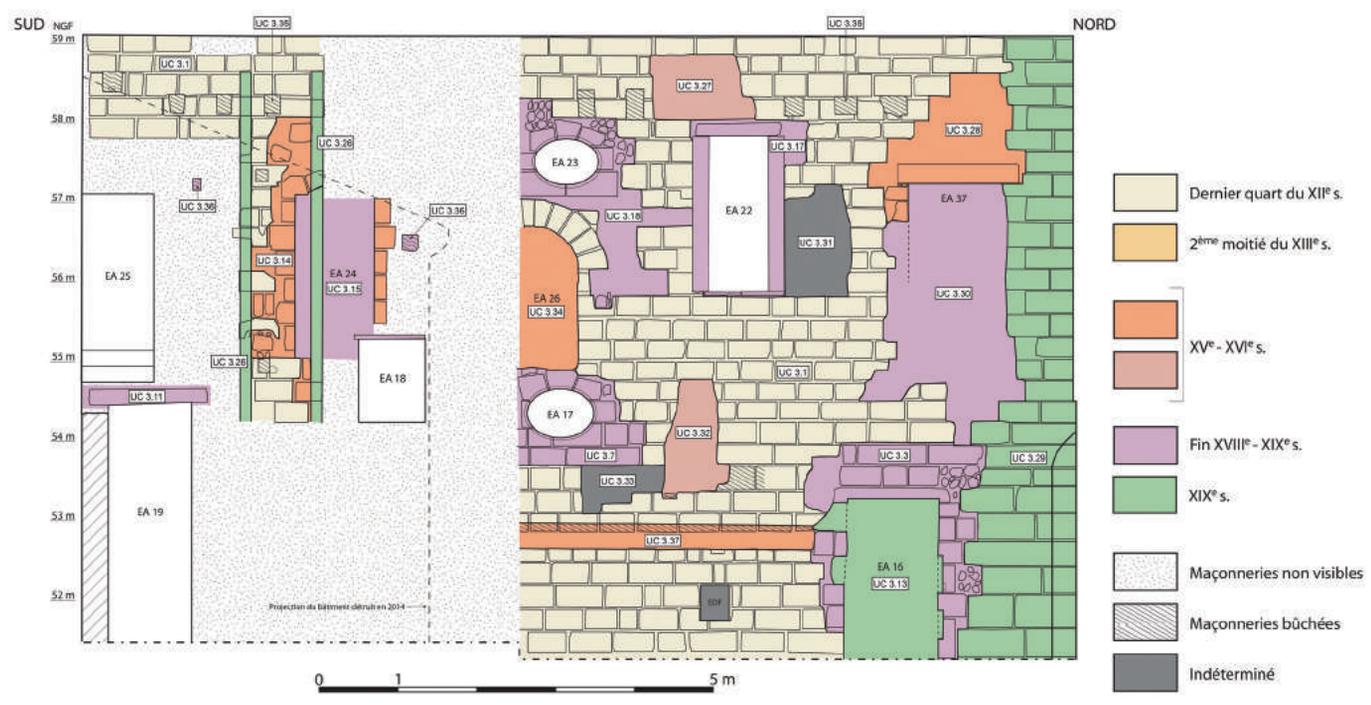


Fig. 3 - Tours, maison, 12, rue Descartes, relevé de la face extérieure, gouttereau sur cour (UM 3), – Cabinet Arcade (F. Tournadre et J. Noblet).

à vocation de stockage est dépourvue d'éclairage, mais ventilée par au moins un soupirail. Son accès s'effectuait alors depuis l'est grâce à un escalier droit en pierre placé au droit intérieur du mur pignon nord. Le type de voûtement, à nervures à pans coupés associées à des

culots tronconiques, autorise à situer cette construction dans le dernier tiers du XIII^e siècle. Un nouveau niveau de plain-pied fut donc créé au rez-de-chaussée, amputé d'une partie de sa hauteur sous plafond. Celui-ci n'a probablement pas été surélevé afin de conserver le volume de la salle de

l'étage, dont l'éclairage a été renforcé par le percement dans le pignon nord d'une étroite baie à linteau sur coussinets (fig. 7).

Par ailleurs, cette salle reçut un premier décor de peintures murales, inconnu jusqu'à cette étude car masqué par des



Fig. 4 - Tours, maison, 12, rue Descartes, mur mitoyen avec le 12^{bis} (UM 5) et son grand arc (en pointillés).



Fig. 5 - Tours, maison, 12, rue Descartes, travées sud de la cave et sondage au pied du pilier central.

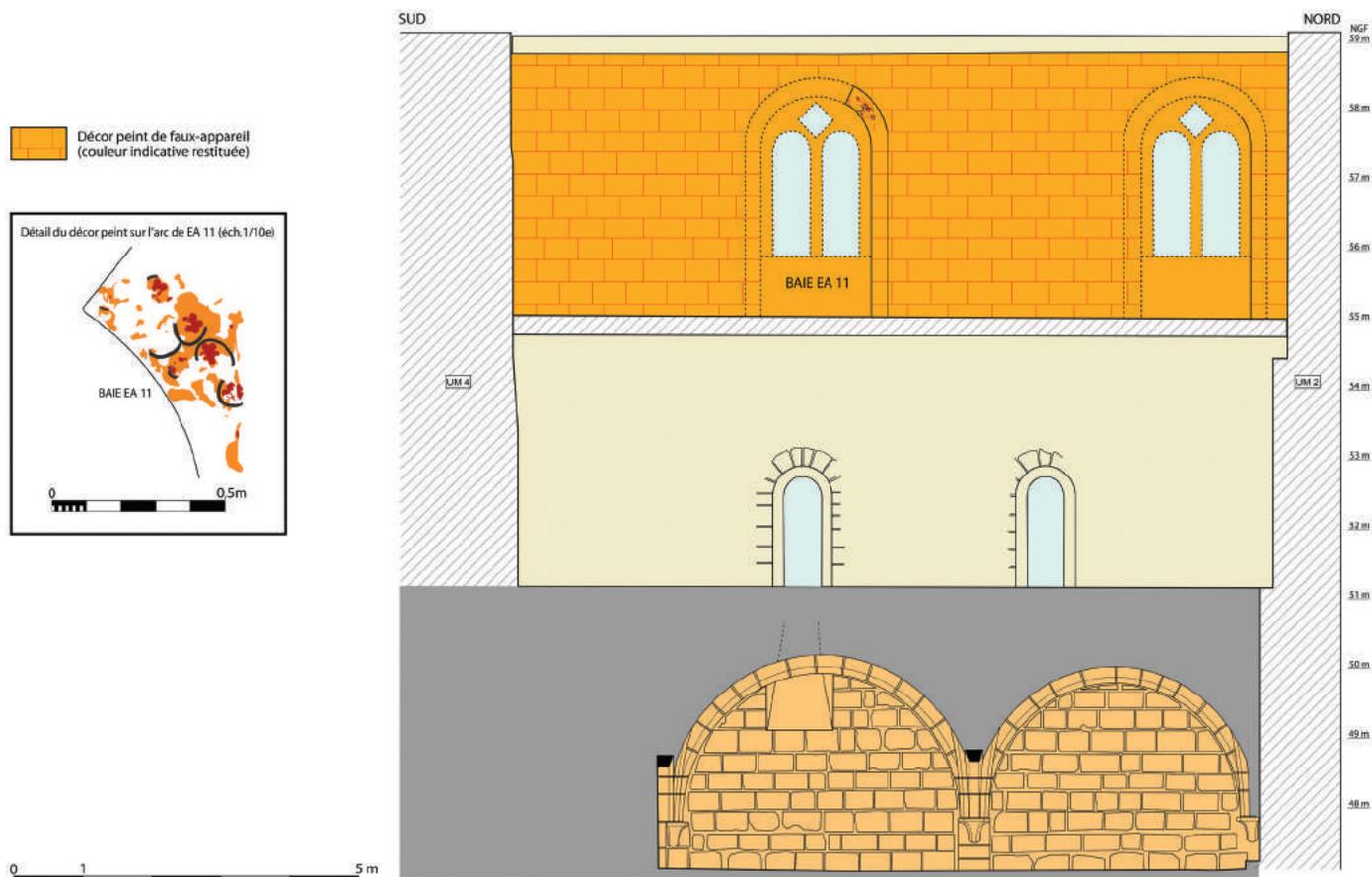


Fig. 6 - Tours, maison, 12, rue Descartes, face intérieure, gouttereau sur rue (UM 1), proposition de restitution à la fin du XIII^e siècle – Cabinet Arcade (F. Tournadre et J. Noblet).

boiseries ¹⁰. Il s'agit d'un décor d'appareil de pierre de taille combinant joints rouges tirés au pinceau et enduit rouge orangé à la détrempe appliqué directement sur les maçonneries ¹¹. Il recouvre l'ensemble des parois jusqu'aux pignons, tandis que les encadrements des fenêtres géminées sont soulignés par des ornements floraux rouges délimités par des trilobes noirs (fig. 6).

Les campagnes du XV^e siècle et de l'époque moderne. À partir du XV^e siècle, la maison connut de profondes transformations qui se traduisirent par une reconstruction de la charpente et la création d'ouvertures à meneau et traverse en lieu et place des fenêtres géminées. À l'étage, la disposition d'une salle sous charpente apparente fut maintenue dans



Fig. 7 - Tours, maison, 12, rue Descartes, vue générale du comble vers le pignon nord.

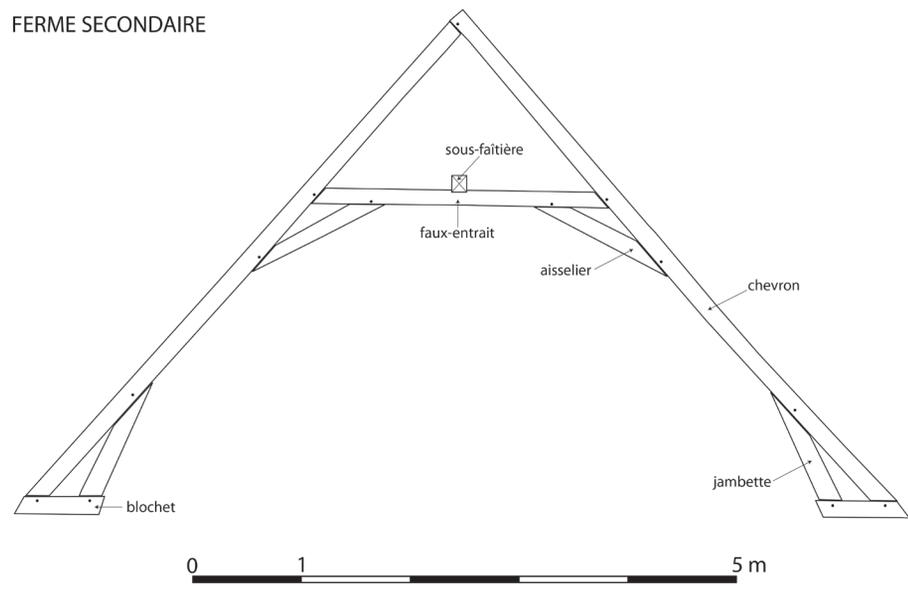
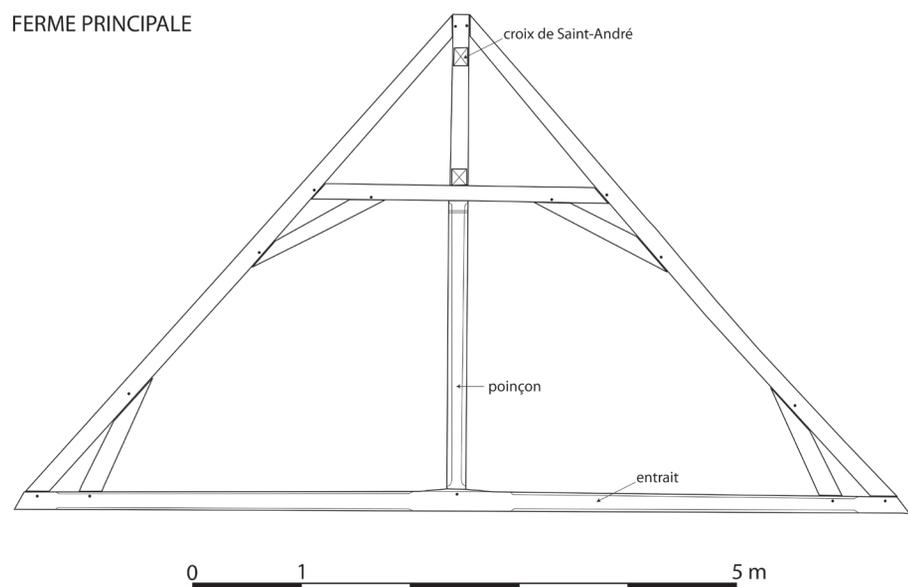


Fig. 8 - Tours, maison, 12, rue Descartes, coupes transversales de deux fermes de la charpente – Cabinet Arcade (F. Tournadre et J. Noblet).

un premier temps. La structure en chêne à chevrons-formant-fermes est tramée en trois travées (fig. 7). L'ensemble s'appuie sur un double cours de sablières posées directement sur l'arase des murs gouttereaux. Chaque ferme est constituée d'un couple de chevrons assemblés en tête par enfourchement et réunis par un faux-entrait (fig. 8). Une paire de jambettes et d'aiseliers raidissent les chevrons. Si les fermes secondaires comportent en pied un couple de blochets encastrés dans

les sablières, les fermes principales sont dotées d'un entrain tracté par un poinçon, tous deux éligés par des chanfreins arrêtés par des congés en cuillère. Cette charpente dispose d'un système de contreventement composé d'une sous-faitière tenonnée aux droits des poinçons et, dans chaque travée, d'une grande croix de Saint-André reliant le sous faitage aux poinçons (fig. 9). On notera néanmoins l'absence de faitière. À l'exception des bras des croix de Saint-André réunis à mi-

bois, le système d'assemblage par tenon et mortaise chevillé prédomine. Dans son état avant travaux, la structure était complète et homogène, ce que confirmait la numérotation continue des fermes en chiffres romains¹². Datée en chronologie absolue de 1423d¹³, la structure présente une faible pente (47°) qui témoigne de la volonté de s'adapter aux pignons du XII^e siècle, non rehaussés à cette occasion.

Au début de l'époque moderne, les planchers actuels furent installés entre le rez-de-chaussée et le premier étage, mais aussi entre ce dernier et le comble ainsi créé. À cette occasion, l'espace intérieur fut divisé par des cloisons en pan de bois et un badigeon blanc fut appliqué sur les parois. Des cheminées monumentales adossées aux pignons équipèrent les nouvelles pièces, à l'exception du comble. Ces transformations visaient à augmenter l'espace résidentiel, désormais étendu au rez-de-chaussée et au premier étage. En revanche, l'absence de lucarnes indique que le comble n'était pas un espace de vie privilégié.

L'interrogation sur les circulations à cette époque persiste : de quel côté accédait-on au rez-de-chaussée et quel type d'escalier desservait les niveaux supérieurs ? Une porte (EA 24), dont l'encadrement accuse la fin du XV^e ou le début du XVI^e siècle, fut aménagée à l'étage, mais son arrière-voissure tournée côté cour suggère une mise en communication du logis avec une construction mitoyenne à l'est (fig. 3). Le développement d'un nouveau logis ou d'une galerie en retour d'équerre appuyé contre l'UM 3 n'est pas exclu, en lien avec le comblement du grand arc de l'UM 5. Une fois de plus, l'impossibilité d'observer et d'analyser l'intégralité de l'UM 3 et de l'UM 5 nous prive d'informations¹⁴. Quoi qu'il en soit, la porte du XII^e siècle conserva probablement sa fonction.

Les campagnes de l'époque contemporaine. À la fin du XVIII^e siècle ou dans les premières décennies du XIX^e siècle, la maison subit de nouveaux travaux liés à l'évolution des usages. La façade côté rue fut remaniée en même temps que celle du 12^{bis} : l'angle formé entre les deux unités fut repris, les baies existantes modifiées

(suppression des meneaux et traverses) et d'autres ajoutées. Les distributions intérieures furent profondément transformées par l'installation d'une porte au rez-de-chaussée et d'un premier escalier dans œuvre qui desservit dès lors tous les étages (fig. 9). Sa pose entraîna la création de deux *oculi* côté cour et le comblement

des anciens accès à l'étage. À ce niveau, une peinture à la détrempe de teinte jaune orangé complétée par un décor de faux marbre recouvrait les parois.

Dans le courant du XIX^e siècle, un porche fut élevé au-dessus du passage transversal entre le mur pignon nord

et le 10, rue Descartes. Sa construction nécessita la reprise de tout l'angle nord-est du logis, dont le pan coupé en partie basse est destiné à faciliter la circulation des véhicules hippomobiles vers la cour et le bâtiment en appentis nouvellement construit pour servir de remise et de logement. À l'intérieur de la maison, des

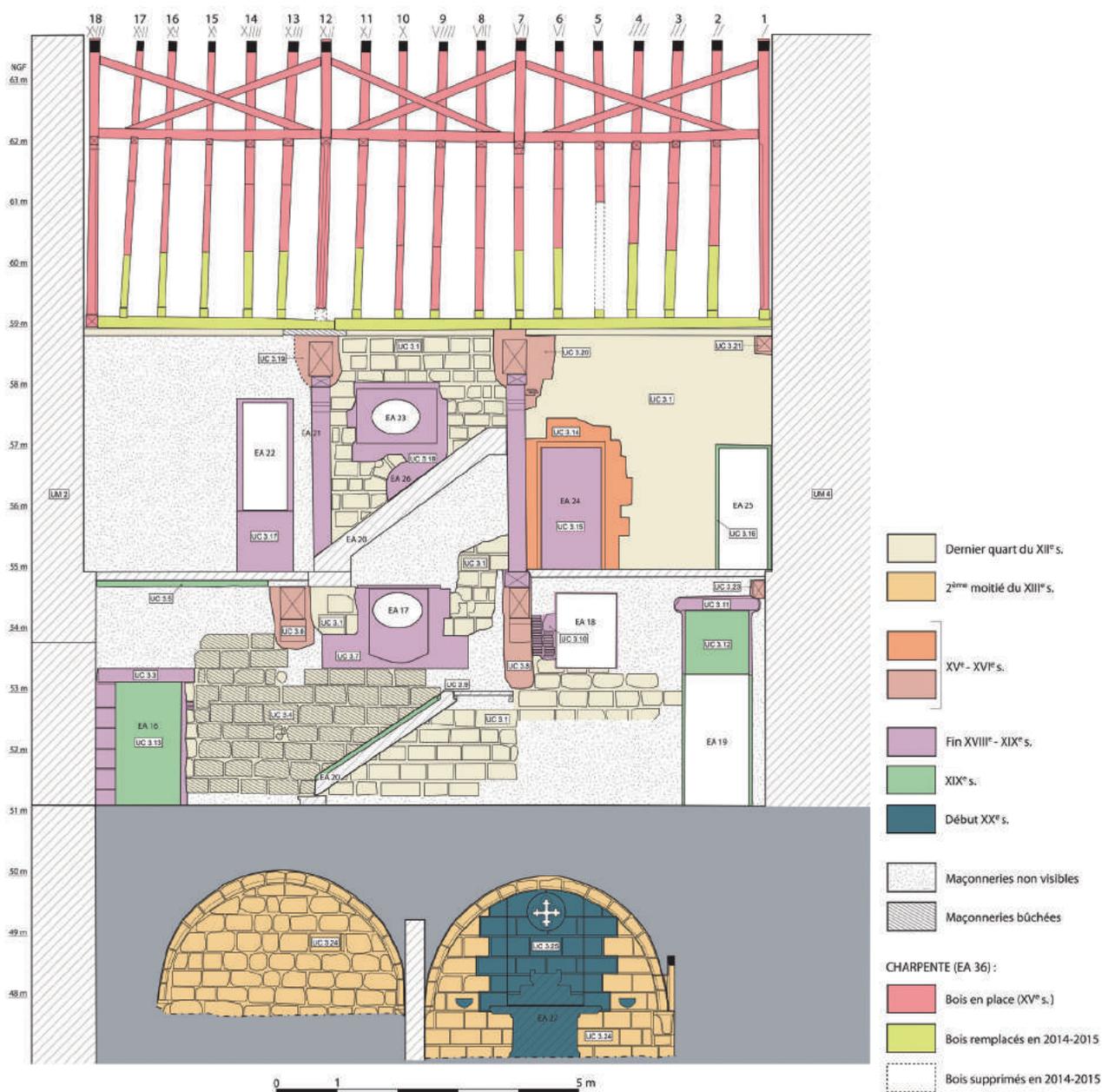


Fig. 9 - Tours, maison, 12, rue Descartes, coupe longitudinale de la charpente et projection du relevé de la face intérieure du gouttereau sur cour (UM 3) – Cabinet Arcade (F. Tournadre et J. Noblet).

boiseries murales furent posées et des cheminées en marbre remplacèrent ou réduisirent les anciens foyers. Par ailleurs, à partir de 1903, la cave fut transformée en chapelle¹⁵, ce qui entraîna l'aménagement d'un autel et d'un nouvel escalier en pierre depuis le porche.

Un exemple de logis urbain des XII^e-XIII^e siècles

La maison dans son état initial du dernier tiers du XII^e siècle présente les caractéristiques d'un logis combinant rez-de-chaussée excavé à vocation domestique et salle haute résidentielle sous charpente. L'absence d'accès direct et de boutique tournés vers la rue renforce l'hypothèse d'une habitation canoniale dont le programme est celui « d'une résidence pure, maison individuelle qui protège son privé »¹⁶, dont l'évolution reflète celle des riches demeures urbaines¹⁷.

L'emploi d'un module en moyen appareil dont les assises réglées varient entre 20 et 25 cm et l'utilisation du marteau taillant à layage fin témoignent d'un mode de construction usuel à cette époque à Tours¹⁸ et plus largement dans le Val de Loire. Les ouvertures d'origine en plein cintre appellent des comparaisons avec d'autres constructions contemporaines du 12, rue Descartes. Les quatre jours du rez-

de-chaussée, à fort ébrasement et éclairage tombant, évoquent ceux des salles basses excavées des maisons 7, rue du Mûrier et 9, rue des Bons-Enfants à Tours¹⁹. Plus monumentales et destinées à mettre en valeur la façade sur rue, les deux fenêtres géminées déployées à l'étage adoptent une typologie courante dans l'habitat civil et patricien à partir de la seconde moitié du XII^e siècle. D'après nos restitutions, celles du 12, rue Descartes (comme celles du 12^{bis}) possédaient un arc à deux rouleaux non saillants, sans archivolt ni cordon régissant en façade. Un tore, dégagé ou non par un rang de motifs sculptés (dents de scie, zigzags, pointes de diamant) en soulignait peut-être le profil. Quant à la nature du support placé entre les baies jumelées disposées sous l'arc en plein cintre, la disparition du remplage n'autorise que des hypothèses. Le cas le plus répandu est celui d'une colonnette sommée d'un chapiteau avec ou sans jour d'écoinçon, telles, à Tours, les fenêtres du Palais de l'archevêché, des maisons 31, rue Bretonneau²⁰, 2, rue du Poirier et 6, rue Henri-Royer, ou du logis seigneurial de Bossay-sur-Claise (Indre-et-Loire), ou de l'hôtellerie de l'abbaye de la Trinité de Vendôme (Loir-et-Cher). Plus sobres, certaines fenêtres géminées sont séparées par un mince trumeau, comme 8, rue des Balais (détruit) à Tours ou à la maison dite des Templiers située 2, rue

de Guigné à Beaulieu-lès-Loches (Indre-et-Loire).

Quant à la baie du pignon nord à linteau droit porté par deux coussinets en quart-de-rond, elle est comparable aux portes des maisons 2, rue des Orfèvres et 17, rue du Président-Merville à Tours²¹. Si l'usage de coussinets est largement répandu dans l'architecture civile, il l'est aussi en contexte monastique, à l'instar des baies de l'aile occidentale de l'abbaye de La Clarté-Dieu (Indre-et-Loire)²², dont l'embrasure étroite se rapproche de celle du 12, rue Descartes, datable de la seconde moitié du XIII^e siècle.

La cave possède un voûtement sur croisées d'ogives à angles abattus, profil de nervures très commun que l'on retrouve dans de nombreuses autres caves en France, notamment en contexte urbain comme à Tours²³ et Orléans²⁴. En revanche, les culots qui reçoivent les voûtes adoptent une forme tronconique plus singulière, remarquable par sa qualité d'exécution, mais dépourvue de décor. Ce dépouillement est généralement associé à une architecture à vocation utilitaire ou domestique. On relève des cas similaires dans plusieurs établissements monastiques : à la cuisine de Royaumont (Val-d'Oise), vers 1230 ; dans le petit cellier de l'aile orientale de Bonport (Seine-Maritime), achevée en 1230d ; au Collège des Bernardins à Paris (vers 1250) ; ou plus, proche, dans une salle de l'hôtellerie de Fontaines-les-Blanches (Indre-et-Loire) [fig. 10], élevée dans les dernières décennies du XIII^e siècle²⁵. Pour le 12, rue Descartes, les caractéristiques du support central – chapiteau et base peu articulés – plaident en faveur d'une datation postérieure à 1250.

Les peintures murales conservées à l'état fragmentaire, qui témoignent d'une mise en valeur des espaces résidentiels, relèvent d'une pratique courante dans l'habitat médiéval, où l'appareil de pierre fictif occupe une place prépondérante. En Touraine, citons des exemples de faux appareils à simples joints rouges, comme à Tours au 7, rue du Mûrier et à la grande salle du palais épiscopal²⁶, à Beaulieu-lès-Loches à la maison dite des Templiers²⁷ ;



Fig. 10 - Culots de la cave du 12, rue Descartes (à gauche) et de l'hôtellerie de l'abbaye de Fontaines-les-Blanches (37).

ou à doubles joints rouges, à la Tour Chevaleau de Beaulieu-lès-Loches²⁸ et au manoir de Courchamp à Chinon²⁹. Le rang de fleurs à cinq pétales soulignant l'arc de la baie reprend le motif des semis de fleurs polylobées, autre poncif des programmes décoratifs des XII^e-XIV^e siècles.

Une charpente atypique du XV^e siècle

La charpente de 1423d adopte le système usuel à chevrons-formant-fermes contreventé. Cependant, afin de s'adapter aux anciens pignons du bâtiment, l'inclinaison des pans est exceptionnellement faible pour cette époque. De même, l'absence de faîtière s'explique par la longueur réduite entre pignons qui limitait les risques de versement des fermes. En raison d'une hauteur contrainte, les charpentiers ont donc placé très haut le niveau des faux-entraits et de la sous-faîtière. Le développement des croix de Saint-André est de ce fait fortement étiré et rendait inutile l'ajout d'une faîtière. Si ce dispositif peut apparaître comme un véritable archaïsme³⁰ – l'absence de faîtière au XV^e siècle est rarissime – il s'explique sans doute par le souhait de restreindre l'ampleur de la reconstruction de la charpente, et peut-être aussi d'en réduire les coûts. Le cas du 12, rue Descartes est donc original. À titre de comparaison, la charpente de la nef de l'abbatiale de Saint-Savin-sur-Gartempe (Vienne), refaite en 1405d³¹, conserve aussi l'inclinaison du toit antérieur, mais ne s'affranchit pas de la présence d'une faîtière. La charpente de la nef de l'église Saint-Germain de Cerisé (Orne), datée de 1404d³², est quant à elle dépourvue de faîtière, mais également de croix de Saint-André. La morphologie du contreventement de la charpente du 12, rue Descartes pourrait donc être, dans l'état actuel des connaissances et pour cette époque, un *unicum*.

Sauvegarde et connaissance du patrimoine tourangeau : l'apport des études de bâti

S'inscrivant pleinement dans le *corpus* de l'habitat civil du XII^e siècle en Val de Loire, la maison du 12, rue Descartes,

située auprès de la collégiale, développe un programme résidentiel manifestement destiné à un membre du chapitre (dignitaire ou chanoine). Sa construction, tout comme celle du 12^{bis}, intervient dans un contexte d'émulation architecturale au sein du bourg de Châteauneuf, sans doute lié à la reconstruction de la nef de Saint-Martin. Dans le cadre du sauvetage urgent, et en dépit des lacunes et des contraintes inhérentes à cette opération d'archéologie du bâti, les nouvelles données collectées ont permis de renforcer la connaissance de la demeure patricienne en milieu urbain. Toutefois, ces résultats ne sauraient faire oublier une réhabilitation plus que contestable, ne visant nullement à valoriser l'intérêt architectural du bâtiment et perdant ainsi l'opportunité de lui faire retrouver une véritable identité patrimoniale dans la ville.

Cette étude souligne la nécessité d'établir à l'avenir des échanges nourris entre le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine, le Service Régional de l'Archéologie et les services municipaux de l'urbanisme afin de définir, préalablement à tout projet de travaux en secteur sensible, un cahier des charges à caractère scientifique. À l'instar des villes d'Angers, de Bourges, du Mans, de Laval, d'Orléans et plus récemment de Poitiers, Tours mériterait que l'on instaure une politique de suivis ou de prescriptions en archéologie du bâti, à même d'enregistrer nombre d'informations avant restauration et de compléter l'apport des recherches universitaires. Rappelons que le patrimoine architectural tourangeau, largement amputé par les bombardements de 1940, puis par les grands travaux d'urbanisme des années 1960-1980 lancés sous la mandature de Jean Royer, est encore et toujours menacé par une forte pression immobilière.

Franck Tournadre (responsable d'opération, Cabinet Arcade) ;
Julien Noblet (docteur en Histoire de l'art et archéologie)

1. Patrimoine et Associés dirigée par Frédéric Zwolinski.

2. Dès 1930, R. Ranjard soulignait l'intérêt de cette maison canoniale (*La Touraine archéologique*, Tours, 1930, p. 62). P. Garrigou Grandchamp rappelait en 2007 « la nécessité d'une étude intensive avant une éventuelle restauration » : « Considérations sur l'architecture domestique des 12^e-14^e siècles à Châteauneuf », dans H. Galinié (dir.), *Tours antique et médiévale*, Tours, 2007, p. 269. Une récente monographie lui a été consacrée dans la thèse d'É. Marot, *Architecture civile et formation du tissu urbain de Châteauneuf (Tours) du 10^e au 14^e siècle*, Université de Tours, 2013, vol. 1, p. 223-232.

3. Chercheur au CNRS (Laboratoire Archéologie et Territoires de l'université de Tours, UMR 7324 CITERES).

4. L'emplacement du porche correspond à un ancien passage qui se prolongeait vers l'est, comme en témoigne, dans le mur de fond de cour, une large porte murée surmontée d'un gâble en accolade, ménagée dans le même axe.

5. Des cloisons en placoplâtre ont été posées depuis pour répondre au programme de découpe en appartements.

6. L'absence d'arrachement de contrefort à l'extérieur et la présence d'une corniche intérieure régnant au sommet des gouttereaux attestent l'absence d'étage supplémentaire et de voûte.

7. La construction de ces façades procède d'une seule et même campagne.

8. Une maçonnerie en petit appareil a été observée dans la cave voisine du 12^{bis} (É. Marot, *op. cit.*, p. 223-224).

9. Le départ d'un pignon côté ouest et l'arrachement d'un mur en retour plaident en faveur de cette hypothèse. La relation de chronologie relative avec le logis, mal définie en raison des contraintes du chantier, suggère toutefois l'antériorité de cette maison tour.

10. Sur recommandation du SRA, le Cabinet Arcade a fait appel à S. de Freitas, restauratrice de peintures murales, afin d'émettre un avis technique quant à leur conservation. En effet, la pose de rails d'isolation fixés à même les parois faisait craindre leur dégradation. En dépit d'un engagement de « principe » du maître d'ouvrage, des forages ont été pratiqués sur des zones enduites susceptibles de masquer d'autres décors.

11. La hauteur d'assise des faux blocs mesure 17 cm, pour des joints de 1 cm. Observé sur l'UM 4, un trait noir tiré au cordeau garantissait l'horizontalité des joints.

12. Si tous les entrants ont été sciés et de très nombreux bois remplacés, notamment lors de la création de lucarnes, le poinçon chanfreiné de la ferme 12 a été conservé après négociation.

13. Ont été transmis au laboratoire CEDRE de Besançon 13 bois prélevés (dont 8 avec aubier). Nous tenons à remercier Christophe Perrault pour sa contribution.

14. De longs pans de maçonneries jamais piquetés et l'érection d'un bâtiment en parpaings lors de

l'opération ont engendré d'importantes pertes de données.

15. La maison appartient à cette époque à la communauté religieuse qui dessert la basilique Saint-Martin.

16. P. Garrigou Grandchamp, *Demeures médiévales. Cœur de la cité*, Paris, 1996, p. 39.

17. Y. Esquieu, *Quartier cathédral. Une cité dans la ville*, Paris, 1994, p. 53.

18. Maisons 39, rue Bretonneau, 7, rue du Mûrier, 3, rue du Panier-Fleuri et 19, rue du Président-Merville.

19. É. Marot, *op. cit.*, 2013, vol. 3, étude n° 13.

20. *Ibid.*, étude n° 17.

21. *Ibid.*, vol. 4, études n° 82 et 103.

22. Jalon chronologique intéressant car la charpente, bien conservée et contemporaine du bâtiment, est datée 1275d.

23. 6, rue de l'Arbalète, 7, rue des Bons-Enfants et 2, rue des Orfèvres.

24. Pour le *corpus* orléanais, cf. C. Alix, « L'habitat d'Orléans du 12^e au début du 15^e siècle, état de la recherche : étude des élévations et apport de l'observation des caves », *Revue arch. Loiret*, n° 32, 2008, p. 123-147.

25. F. Tournadre, « Les vestiges cisterciens dans le diocèse de Tours. Les abbayes de Baugerais et de Fontaines-les-Blanches », *Bull. Soc. Arch. Touraine*, t. XLVI, 2000, p. 225-251.

26. T. Crépin-Leblond, « La grande salle du palais de l'archevêché de Tours au XII^e s. : réflexions et hypothèses », dans G. Meirion-Jones (dir.), *La demeure seigneuriale dans l'espace Plantagenêt. Salles, chambres et tours*, Rennes, 2013, p. 212.

27. G. Carré, « Trois exemples d'habitat aristocratique en Touraine (XII^e-XIV^e s.) », *Bull. mon.*, t. 157, 1999, p. 52.

28. G. Carré, « Indre-et-Loire / Maine-et-Loire. Architecture domestique : décors peints de la seconde moitié du XII^e s. jusqu'au milieu du XIV^e s. », *Bull. mon.*, t. 159, p. 171.

29. G. Carré, « Le manoir de Courchamp à Chinon (Indre-et-Loire). Les mutations d'une résidence rurale du XIII^e au XV^e siècle », dans G. Meirion-Jones (dir.), *op. cit.*, p. 361.

30. En comparaison, la charpente de la nef de l'église Saint-Leu-Saint-Gilles à Paris, datée 1320d, possède un système de contreventement équivalent : P. Hoffsummer (dir.), *Les charpentes du XI^e au XIX^e siècle. Typologie et évolution en France du Nord et en France*, Paris, 2002, p. 191.

31. P. Hoffsummer (dir.), *Les charpentes du XI^e au XIX^e siècle. Grand Ouest de la France. Typologie et évolution*, Turnhout, 2011, p. 335.

32. Source Dendrabase (laboratoire Dendrotech).

Crédits photographiques tous les clichés sont de F. Tournade.